

Une différence
dans la vie des gens,
grâce à vous!

Devenez un organisme
participant!



Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles

Le service d'aide en impôt résulte d'un important partenariat établi en 1988 entre l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Revenu Québec. Il soutient les personnes qui ne peuvent pas remplir leurs déclarations de revenus ou qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels. Chaque année, des organismes et leurs bénévoles aident un grand nombre de personnes en remplissant gratuitement leurs déclarations de revenus.



SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988

Contribuez à assurer l'équité dans votre communauté en permettant à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit!

Devenez un organisme participant et offrez des séances de préparation de déclarations de revenus.

En tant qu'organisme participant, vous

- serez accompagné par des coordonnateurs de l'ARC et de Revenu Québec, qui vous orienteront et vous appuieront tout au long de l'année;
- pourriez être admissible à deux subventions dans le cadre du service d'aide en impôt, l'une offerte par l'ARC et l'autre, par Revenu Québec;
- pourriez bénéficier d'un programme de don d'ordinateurs de l'ARC vous permettant de recevoir des ordinateurs portables gratuits si vous répondez aux critères d'admissibilité et selon la disponibilité du matériel;
- aurez accès à une trousse électronique qui vous aidera dans le cadre du recrutement de bénévoles et de la promotion du service d'aide en impôt;
- recevrez des certificats d'appréciation remis par l'ARC et Revenu Québec.

Les bénévoles pourront quant à eux

- suivre une formation sur les bases de l'impôt des particuliers;
- utiliser gratuitement un logiciel de préparation des déclarations de revenus;
- avoir accès aux lignes téléphoniques sans frais qui leur sont réservées afin qu'ils puissent obtenir des réponses à leurs questions de nature fiscale lors des séances de préparation de déclarations de revenus;
- recevoir des certificats d'appréciation remis par l'ARC et Revenu Québec.

Une fois que vous aurez rempli le formulaire d'inscription en ligne, un coordonnateur du service d'aide en impôt communiquera avec vous. Saisissez cette occasion d'aider les membres de votre communauté, qui vous en seront grandement reconnaissants!



Pour devenir un organisme participant et obtenir plus d'information, visitez revenuquebec.ca/benevoles.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

